# Compte rendu

|  |  |
| --- | --- |
| **GT CLSM « situations de crise »** | **Date/lieu**  17/02/21 – en visioconférence |
| **Points à l’ordre du jour**   * Rédiger les fiches projets à partir des idées proposées. | |
| **Participants**   * Aurisia BARBOSA, Psychologue de la santé, EPNAK - CRP Metz * Laure BAUDOIN, Coordonnatrice de résidence, Etap'HABITAT * Francis BULLINGER, Adhérent, GEM Camille Claudel * Laëtitia CLAUSSE, Éducatrice spécialisée, FJO * Phanie CUETTE, Éducatrice spécialisée, AMLI DALIR * Pauline GOMEZ, Psychologue, AMLI * Marie Paule KEUFFER, Correspondante de missions, Médecins du Monde * Frédéric LAIK, Président, GEM l'Albatros * Michèle MULLER, Psychologue, AMLI * Robert TEUTSCH, adhérent, UNAFAM Moselle * Stéphane TINNES-KRAEMER, Coordonnateur CLSM, CH Jury | |
| **Prochaine réunion**   * 31 mars 2021 de 14h à 16h en visioconférence (inscription sur le site Internet du CLSM, rubrique agenda). | |

## Discussion

|  |  |
| --- | --- |
| **Thèmes** | **Discussion** |
| Évolution des missions du CLSM | Stéphane TK ouvre la réunion en présentant les 5 axes de travail identifiés à partir des échanges des groupes thématiques. Ces axes préfigurent l’évolution des missions du CLSM.  Le bilan des groupes thématiques et les nouveaux axes sont présentés dans cette courte vidéo : <https://youtu.be/Vnp81-L7xn8>  La [synthèse](https://www.sante-mentale-territoire-messin.fr/projets/groupes-thematiques?download=299:pistes-d-actions-des-gt) et les comptes rendus des réunions sont consultables sur le site Internet du CLSM, rubrique « Projets > en réflexion ». |
| Présentation équipe EMAMS | Michèle Muller demande une présentation de l’équipe mobile d’appui médico-sociale du Centre hospitalier de Jury.  Le dépliant de présentation est consultable sur le site Internet du CLSM : <https://is.gd/Ze3Hto> |
| Coordination entre les acteurs | Marie Paul Keuffer remarque le manque de coordination. Il est difficile de savoir qui fait quoi comment. Il y a également une difficulté de collaboration entre la psychiatrie et les travailleurs sociaux. Il conviendrait d’améliorer la coordination. |
| Prise en charge des situations de crise | Pauline Gomez estime important d’améliorer la prévention et la prise en charge.  Laure Baudoin explique avoir déjà contacté le SPUL qui lui a donné des conseils.  Phanie Cuette fait part de la difficulté de travailler la prévention avec les personnes hébergées et de trouver un interlocuteur. AMLI à l’habitude de travailler avec le SPUL, mais aujourd’hui ce service n’est plus en capacité d’intervenir comme avant.  Robert Teutsch fait part de l’incompréhension des parents qui accompagnent un proche aux urgences et doivent attendre plusieurs heures pour une première observation faite par un médecin généraliste. Le SPUL ne fait de travail d’accueil en douceur. Le passage aux urgences pour une détresse psychique est un événement traumatisant pour les personnes concernées. |
| Lutte contre la stigmatisation | Laure Baudoin fait part de l’importance de travailler sur les représentations pour lever les peurs.  Frédéric Laik informe de la disponibilité du GEM L’Albatros pour faire de l’information dans les structures. L’association intervient régulièrement à la Maison des usagers de l’hôpital de Mercy et a également l’expérience de l’action nommée Parlons psy réalisée dans le cadre des Semaines d’information sur la santé mentale. |
| Rédaction des fiches actions | La fiche action est l’outil utilisé pour présenter les projets envisagés. Ce travail de rédaction permettra de passer des idées proposées au cadre de réalisation de projets communs. Pour cette étape, Stéphane TK propose de répondre pour chaque idée retenue aux dix questions suivantes :   1. Quoi ? (objectif) 2. Pourquoi ? (justification de l’action) 3. Pour qui ? (bénéficiaires de l’action) 4. Comment (processus et activités) 5. Par qui (acteurs impliqués : rôle, tâches, pilotage, réalisation) 6. Avec quoi ? (ressources internes et externes, techniques, financières, humaines, matérielles) 7. Dans quel contexte ? (partenaires, menaces, opportunité) 8. Où ? (territoire concerné) 9. Quelle durée ? (planification des étapes de réalisation) 10. Quel suivi et quelle évaluation ? (tableau de bord, indicateurs)   La réflexion partagée est consultable sur Internet : <https://framindmap.org/c/maps/1060203/public>  Trois sujets intéressent plus particulièrement les personnes présentes :   * Prévention des situations de crise. * Prise en charge des situations de crise. * Coordination entre les acteurs de la prise en charge des situations de crise.   Propositions du groupe pour mettre en projet l’idée d’une **coordination entre les acteurs de la prise en charge des situations de crise :**   * Coordonner les situations de crise. * Identifier des référents en santé mentale dans les structures. * Organisation une concertation avec le SPUL. * Impliquer les acteurs locaux dans le projet EMPP. * Créer une équipe d'accompagnement, de prévention, polyvalente et pluridisciplinaire (de type SAVS ou ouverture d'EMAMS). * Organiser une formation pour comprendre les situations de crise et apprendre à les désamorcer. * Travailler sur les représentations par rapport à la santé mentale et à sa prise en charge. * Développer la collaboration avec les CMP. * Simplifier le parcours de prise en charge en santé mentale des demandeurs d'asile. * Développer la pair-aidance. * Développer l’accompagnement physique aux rendez-vous assuré par des travailleurs sociaux. * S'associer à la démarche des Communautés 360. * Étendre la procédure de collaboration CMP/bailleurs à d'autres partenaires, d'autres secteurs. |